

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 13 AOUT 1874.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE POUR 1874.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1874 : l'*Éloge de Bourdaloue*.

Le prix a été décerné au discours inscrit sous le n° 19, portant pour épigraphe : *Quem non modo regum oratorem, sed et oratorum regem prædicavit Gallia* (le P. de la Sante), dont l'auteur est M. Anatole FEUGÈRE, professeur de rhétorique au collège Stanislas.

L'accessit est accordé au discours inscrit sous le n° 12, avec cette épigraphe : *La religion chrétienne est la réforme du cœur* (Bourdaloue), dont l'auteur est M. Siméon BERNAGE, professeur de seconde au lycée Fontanes.

Des mentions honorables sont accordées au discours inscrit sous le n° 28, avec cette épigraphe :

... Si fortè virum quem
Conspexère silent...
(VIRGILE, *Æneid.*, I, 151.)

Et au discours inscrit sous le n° 42, avec cette épigraphe :

Ex rerum cognitione efflorescat et redundet
oportet oratio.
(CICERO, *de Oratore*, I, 6.)

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie a décerné :

Trois prix de *deux mille francs* chacun :

- Aux époux BESNARD, à Rennes, *Ille-et-Vilaine* ;
- A *Émilie* PRUDHOMME, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;
- A l'abbé MASSONNEAU, curé de Longué, *Maine-et-Loire*.

Quatre médailles de *mille francs* chacune :

- A *Jean-Baptiste* MARTIN, à Fréjus, *Var* ;
- A la dame veuve *Joséphine* MARÉCHAL, à Viroflay, *Seine-et-Oise* ;
- Aux époux ALBERTINI, rue Niepce, n° 1, à Paris ;
- A *Adolphe* LIESSE, à Saméon, *Nord*.

A *Henri-Charles-Émile* BISILLIAT-MARET, rue du Maine, n° 3,
à Paris;

A *Jean-Pierre* PÉPIN, à Estables, Lozère;

A *Joséphine* CICÉRON, à Toulon, Var;

A *Rose* CHÉRIN, à Briollay, Maine-et-Loire.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné trois prix de *deux mille francs* chacun :

A M. TH. FROMENT, professeur au lycée de Bordeaux, pour son recueil de poésies, intitulé : *Rêves et Devoirs*, 1 vol. in-12.

A M. G. COMPAYRÉ, professeur de philosophie au lycée de Toulouse, pour son ouvrage intitulé : *la Philosophie de David Hume*, 1 vol. in-8°.

A M. Alfred CROISSET, professeur de rhétorique au collège Stanislas, pour son ouvrage intitulé : *Xénophon, son caractère et son talent. Étude morale et littéraire*, 1 vol. in-8°.

Sept prix de *quinze cents francs* chacun :

A M. ESCHENAUER, pour son ouvrage intitulé : *la Morale universelle*, 1 vol. in-8°.

A M. F.-E. RAYNAL, pour son ouvrage intitulé : *les*

Nafragés, ou Vingt Mois sur un récif des îles Auckland; récit authentique, 1 vol. in-8°.

A M^{me} B. BOISSONAS, pour son ouvrage intitulé : *une Famille pendant la guerre, 1870-1871*, 1 vol. in-12.

A M. J. GIRARDIN, professeur au lycée de Versailles, pour son ouvrage intitulé : *les Braves Gens*, 1 vol. in-8°.

A M. J. AICARD, pour son recueil de poésies, intitulé : *Poèmes de Provence*, 1 vol. in-12.

A MM. RATHERY et BOUTRON, pour l'ouvrage intitulé : *Mademoiselle de Scudéry, sa vie et sa correspondance, avec un choix de ses poésies*, 1 vol. gr. in-8°.

A Marie EDMÉE, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc*, dédiée aux enfants de la Lorraine, 1 vol. in-4° avec figures.

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

Ce prix, conformément à l'intention expresse du testateur, se compose des neuf dixièmes du revenu total qu'il a légué à l'Académie, l'autre dixième étant réservé pour l'écrit sur l'*Histoire de France* qui aura le plus approché du prix.

L'Académie a décerné le grand prix de la fondation GOBERT à M. GEORGES PICOT, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des États généraux*, 4 vol. in-8°.

L'Académie a décidé que le second prix de la même fondation serait décerné, à M. de LESCURE, pour son ouvrage intitulé : *Henri IV*, 1 vol. in-8°.

PRIX MAILLÉ-LATOURLANDRY.

L'Académie a décidé que le prix fondé par M. le comte de MAILLÉ-LATOURLANDRY serait, dans les conditions de la fondation, partagé entre MM. THEURIET et d'ANGLEMONT.

PRIX BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. BORDIN, pour l'encouragement de la haute littérature, a été partagé également entre M. A. BOSSERT, professeur à la Faculté des lettres de Douai, pour son ouvrage intitulé :

La Littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique ;

Goethe, ses précurseurs et ses contemporains ;

Goethe et Schiller, 3 vol. in-8° ;

Et M. Jules SAUZAY, membre de l'Académie de Besançon, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits, 10 vol. in-12.*

PRIX LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. LAMBERT serait partagée entre M. Édouard PLOUVIER et M. Albert MÉRAT.

PRIX TRIENNAL DE 3,000 FRANCS

FONDÉ PAR M. THIERS.

Le prix fondé par M. THIERS, pour l'encouragement de la Littérature et des Travaux historiques, a été décerné, cette année, à M. Henry HOUSSAYE, pour son ouvrage intitulé : *Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avènement des trente tyrans*, 2 vol. in-8°.

PRIX DE TRADUCTION,

FONDÉ PAR FEU M. LANGLOIS.

Le prix de la fondation Langlois a été partagé entre M. Ant. de LATOUR, pour sa traduction de l'espagnol des *Œuvres dramatiques de Calderon*, 2 vol. in-8°;

Et M. Eug. BARET, pour sa traduction de l'espagnol des *Œuvres dramatiques de Lope de Vega*, 2 vol. in-12.

PRIX THÉROUANNE.

L'Académie a décidé que le prix de la fondation THÉROUANNE, pour l'encouragement des travaux historiques, serait partagé entre M. E. BELOT, pour le second volume de l'*Histoire des Chevaliers romains*, vol. in-8°, et M. Edmond HUGUES, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la Restauration du protestantisme en France au XVIII^e siècle*, 2 vol. in-8°.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Ce prix, selon les intentions du fondateur, est destiné à récompenser *les livres et écrits qui se seraient récemment produits en histoire, en éloquence et dans tous les genres de littérature et qui paraîtraient les plus propres à honorer la France, à relever parmi nous les idées, les mœurs et les caractères, et à ramener notre société aux principes les plus salutaires pour l'avenir.*

Le prix de la fondation Marcelin GUÉRIN a été décerné, pour la première fois cette année, à M. Alphonse DANTIER, pour son ouvrage intitulé : *l'Italie, Études historiques*, 2 vol. in-8°.